



F.D.H.

Fédération Daehan Hapkido. DAE-DO-KWAN

LICENCE INDIVIDUELLE – SAISON SPORTIVE 2018/2019



Nom du Club :
Adresse du siège :
Tél. : Courriel :
Numéro Affiliation du Club :

LICENCE INDIVIDUELLE SAISON 2018/2019

Renouvellement : oui - non

Titulaire :

N° licence :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Tél. : Mobile : Courriel :
Diplôme : N° : Date d'obtention :
Ceinture Noire : 1 Chodan, 2 Yidan, 3 Samdan, 4 Sandan Année de passage :

Responsable Légal :

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : Mobile : Courriel :

Certificat médical En application de l'article L.3622-1 du Code de la Santé Publique, en cas de demande d'une première licence sportive, le soussigné certifie avoir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Assurance L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties 1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FDH auprès d'Azur Assurances 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FDH auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Le soussigné est informé de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Loi du 6 Juillet 1978 « Informatique et Liberté » Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FDH et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Attention : Joindre 1 photo d'identité.

**Uniquement pour une demande
De passeport.**

Photo

A le :

Signature du Titulaire ou du Responsable Légal

précédée de la mention « lu et approuvé » :

REGLEMENT DE LA COTISATION

Date :

Montant de la cotisation **2018/2019:** **35,00 Euros**

Passeport International du Praticquant (Obligatoire) 20,00 Euros

Joindre les demandes individuelles de licences

Total = 55,00 Euros

Règlement par chèque n° : **Banque :**

Cadre réservé à la FDH



F.D.H
Fédération Daehan Hapkido. DAE-DO-KWAN
LICENCE INDIVIDUELLE – SAISON SPORTIVE 2018/2019

Nom du Club :
Adresse du siège :
Tél. : Courriel :
Numéro Affiliation du Club :

LICENCE INDIVIDUELLE SAISON 2018/2019

Renouvellement : oui - non

Titulaire :

N° licence :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Tél. : Mobile : Courriel :
Diplôme : N° : Date d'obtention :
Ceinture Noire : 1 Chodan, 2 Yidan, 3 Samdan, 4 Sandan Année de passage :

Responsable Légal :

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : Mobile : Courriel :

Certificat médical En application de l'article L.3622-1 du Code de la Santé Publique, en cas de demande d'une première licence sportive, le soussigné certifie avoir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Assurance L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties 1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FDH auprès d'Azur Assurances 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FDH auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Le soussigné est informé de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Loi du 6 Juillet 1978 « Informatique et Liberté » Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FDH et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire

Attention : Joindre 1 photo d'identité.

A le :

Uniquement pour une demande de passeport

Signature du Titulaire ou du Responsable Légal
précédée de la mention « lu et approuvé » :

REGLEMENT DE LA COTISATION

Date :
Montant de la cotisation **2016/ 2017** : **35,00 Euros**
Passeport International du Pratiquant (Obligatoire) 20,00 Euros
Joindre les demandes individuelles de licences
Total = 55,00 Euros
Règlement par chèque n° : **Banque** :

Cadre réservé à la FDH